

Le 21 septembre 2012

Suite à l'article dans l'actualité économique

M. Sansfaçon,

*Le Devoir* est bien connu pour la place qu'il réserve à une couverture des dossiers environnementaux. Votre article de ce matin semble confirmer ce que l'on doit soupçonner, qu'une telle couverture s'arrime difficilement avec une véritable compréhension des responsables éditoriaux de ces dossiers et une véritable prise en compte de leurs implications. Ceux-ci sont pourtant le sujet de maints rapports de calibre international (bien couverts par votre journaliste/chroniqueur en économie, Éric Desrosiers) qui exigent une réflexion sur notre modèle économique et les impacts que nous devons lui associer - et essayer d'éviter.

1. Il faut croire que les « anciens militants du mouvement écologiste » sont toujours ceux et celles des années 1970 et 1980, quand ils étaient perçus comme marginaux, en bonne partie parce que dépourvus des soutiens internationaux maintenant connus de tous, mais presque toujours et encore relégués à une voie d'évitement

2. Je suis bien content de vous voir rendu « nerveux » dans votre conviction que l'économie doit primer, sur les interventions gouvernementales et même sur la réalité. La nervosité semble s'exprimer à travers les points d'exclamation terminant les paragraphes 2 et 3. Cela rassure les « opposants », mais non les vrais joueurs, ceux de l'industrie.

3. Vous prévoyez une opposition du gouvernement à l'exploitation de Old Harry, « par des moyens traditionnels », ce petit bout de phrase insistant sur le bien-fondé de nos traditions en matière d'exploitation et de consommation du pétrole. Encore une fois, le moule économique amène presque inévitablement à reléguer toute la mise en question de ces traditions (changements climatiques entre autres). Vous notez les pressions qui viendront du ministère des Finances et de l'Économie, et vous avez probablement raison; Marceau est cité ailleurs dans le journal de ce matin insistant sur la nécessité d'assurer « une croissance économique plus rapide », suivant en cela les mots presque creux (devant la réalité que nous suivons depuis des années) du moule économique qui guide votre réflexion.

4. Vous suggérez que plusieurs des décisions de caractère écologiste du gouvernement auront l'appui de la population, mais vous ne manquez pas de souligner que les ministres écologistes sont « beaucoup plus convaincus que la moyenne des Québécois » dans leurs orientations que nous devons prendre comme toujours marginales, en dépit des rapports omniprésents qui leur donnent aujourd'hui raison dans leurs convictions (et que vous-même commentez de temps en temps). Vous insistez sur « l'injection massive » de fonds publics et de nouvelles taxes », mais vous ne mentionnez pas les coûts que je propose comme également « massifs » lorsque l'on oblige les économistes à intégrer le coût des externalités dans leur recours au PIB comme guide (mis en question par le Prix Nobel de l'économie Joseph Stiglitz dans son rapport au Président de la France en 2009).

5. Vous incluez même le secteur forestier dans la confrontation, sans aucune référence à la crise - économique, financière, écologique - qui sévit dans le secteur. La résolution de cette crise ne

viendra pas du moule « traditionnel ». Je crois avoir montré dans le chapitre de mon livre sur l'Indice de progrès véritable que le secteur forestier, tel qu'exploité actuellement, n'est d'aucun intérêt économique autre que le maintien des emplois, cela avec des « fonds publics » importants en soutien.

Et vous voulez vraiment soutenir la confrontation quant à la question concernant la *Loi des mines*? Il faut vraiment reconnaître l'apport de l'industrie minière à notre économie, aussi minime soit-il, face à la possibilité que nous puissions maintenir leur priorité dans le processus décisionnel (fortement incité par le cadre fiscal - encore des « fonds publics »)?

6. Vous avez raison de poser des questions quant au vrai bilan de tout cela, et la façon de bien évaluer tout cela. Malheureusement, le ton de vos commentaires insiste encore sur la façon « traditionnelle » de faire ce bilan, en excluant le coût, le passif, qu'il faut associer aux externalités.

J'apprécie beaucoup votre contribution au travail de l'équipe éditoriale du Devoir. Par contre, comme dans le cas de votre analyse des résultats du dernier recensement, concernant laquelle je vous ai envoyé des commentaires, vous montrez encore ce matin l'énorme fardeau constitué par le moule économique avec lequel vous avez passé votre vie professionnelle.

Mes salutations,

Harvey L. Mead, Ph.D.

Commissaire au développement durable du Québec 2007-2008

« ancien militant du mouvement écologiste » 1967-2006), convaincu maintenant que ce mouvement est dépassé face au pouvoir des économistes à mal évaluer les enjeux et à mal conseiller les politiciens

Pour me situer :

Épilogue à la place d'un Prologue, tiré de mon livre sur l'IPV, mais écrit et diffusé comme « Mouches » au moment de quitter mon poste de Commissaire.

<http://www.harveymead.org/ecrits-2/78-2/>

Et tant qu'à y être, je me permets de vous joindre le résumé de mon livre, histoire de croire que ce travail constitue une contribution au débat sur nos façons « traditionnelles » de gérer l'économie et l'environnement:

<http://www.harveymead.org/indice-de-progres-veritable-ipv/ipv-synthese-2/>